

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets SYMEED

Compte rendu de la réunion

« Etude de caractérisation des encombrants : présentation des résultats »

Quimper - 24 septembre 2010

Participants :

Daniel Gloaguen, délégué SYMEED, vice président de la CCPBS

Gabriel Kaufmann, directeur du VALCOR

Nadège Jenczak, responsable « déchèterie » du Valcor

Mélane Guigue, ingénieur du SIDEPAQ

Sandrine Legeay, responsable « déchèterie » de la CCPBS

Nathalie Cavalli, responsable du SYMEED

Vincent Garnier, chargé de mission du SYMEED

Pascaline Varlet, chargé de mission du SYMEED

Franck Mazeyrat, Pelik'bennes services

Thierry Hugues, Grandjouan Veolia

La réunion s'est déroulée en deux parties. La première a été consacrée à une présentation de la caractérisation des encombrants et des incinérables de déchèteries par la société Pelik'bennes services.

La deuxième partie est consacrée à l'extrapolation des résultats de la caractérisation des 20 bennes d'encombrants et d'incinérables à l'ensemble du gisement départemental.

Les présentations Powerpoint sont jointes au présent compte rendu.

Suite à ces présentations, plusieurs remarques ont été formulées :

- Problème des huisseries sur le Bois empêchant son intégration dans une filière de valorisation. Il serait intéressant de connaître les possibilités de démantèlement et de valorisation du verre plat ;
- Question de l'opportunité de mise en place de nouvelles filières notamment au plan économique mais aussi au plan logistique sur les déchèteries ;
- Les erreurs de tri sont parfois dû à des considérations logistiques ou d'infrastructures ;
- Identifier les grandes masses afin de privilégier des solutions de valorisation sur ces déchets comme sur les gravats du BTP, sur lesquels les artisans sont de plus en plus demandeurs ;
- Trier à la source reste la meilleure solution par rapport à un centre de tri d'encombrant ;

Syndicat Mixte d'Etudes pour l'Elimination des Déchets

SYMEED

- Prévenir l'instauration des REP plutôt que de subir leurs applications selon les modalités prévues par l'éco-organisme. Il sera important de travailler sur l'application de la REP « meubles » sur le département du Finistère.

Lors de la réunion, il a été validé la méthode d'extrapolation proposée en pondérant de manière identique les deux semaines de caractérisation. En effet, il apparaît trop compliqué et aléatoire de faire une extrapolation prenant en compte les variations mensuelles de tonnage.

Au niveau de la suite de cette étude « encombrants », il est prévu de faire une présentation des résultats de l'extrapolation d'ici la fin de l'année 2010 aux différents EPCI de collecte et de traitement du Finistère.